

Le «grand plan» infertilité promis par Emmanuel Macron toujours attendu

di Camille Stromboni

Dans le cadre du « réarmement démographique » défendu par le chef de l'Etat il y a un an, les mesures contre ce « fléau » et ce « tabou du siècle » restent en grande partie en suspens

L'expression avait marqué les esprits : lors de son discours du 16 janvier 2024, Emmanuel Macron défendait un « *réarmement démographique* » du pays. Et promettait, parmi les principales mesures pour relancer une natalité française en berne, un « *grand plan de lutte contre l'infertilité* » – « *fléau* » et « *tabou du siècle* », selon les mots du chef de l'Etat. Un an plus tard, sur le terrain, l'électrochoc se fait toujours attendre, s'inquiète-t-on dans les rangs des soignants comme des associations de patients.

Pour Samir Hamamah, chef du service de biologie de la reproduction au CHU de Montpellier et coauteur d'un rapport sur les causes de l'infertilité, remis à l'exécutif en février 2022 et censé inspirer cette future « *grande stratégie nationale* », il y a urgence. « *Tout est beaucoup trop lent alors qu'il y a le feu à la maison* », dit le médecin, rappelant que plus de 3 millions de personnes en âge de procréer sont touchées par l'infertilité, potentiellement le double en comptant les partenaires. Par ailleurs, la courbe de la natalité « *ne cesse de dégringoler* ». En 2024, 663 000 bébés sont nés en France, soit 2,2 % de moins qu'en 2023, et 21,5 % de moins qu'en 2010, selon les données publiées par l'Insee mardi 14 janvier.

Il est bien un dossier qui a avancé : « *Les recherches sur la fertilité ont connu une forte impulsion depuis un an* », salue-t-il, alors qu'une enveloppe de 30 millions d'euros avait été promise par l'exécutif. Des appels à projets ont été lancés, de premières

équipes labellisées, des bourses de thèse de doctorat attribuées... En revanche, le statu quo demeure sur la prévention et la sensibilisation du grand public. « *Nous avons travaillé avec les précédents ministres de la santé sur le projet de deux consultations remboursées sur la fertilité, l'une pour les personnes à partir de 29 ans – proche donc de l'âge d'accouchement moyen, qui s'élève à 30 ans – et l'autre dite "préconceptionnelle" pour des personnes ayant un projet d'enfant, détaille-t-il. Mais il n'y a rien de concret à ce jour.* »

Un autre engagement – le seul précisé par l'Elysée, dès janvier 2024 – en faveur d'une consultation sur l'infertilité pour les personnes de 25 ans, avec un examen gynécologique pour les femmes ou un spermogramme pour les hommes – un « *check-up fertilité* » évoqué encore dans la presse par Emmanuel Macron en mai –, avait pour sa part provoqué l'incompréhension de nombreux médecins : dépister la fertilité ou l'infertilité à cet âge, avec ce type d'examen et en dehors d'un projet parental, n'avait, pour eux, guère de sens. La mesure a, semble-t-il, été laissée de côté.

Le déficit d'information et de prévention reste un sujet central, pour les médecins. « *Développer des enseignements et des actions pédagogiques auprès des lycéens, des étudiants, avec une communication très grand public, est une nécessité*, confirme Thomas Fréour, chef de service médecine et biologie de la reproduction au CHU de Nantes. *Aujourd'hui encore, toute une partie de la population, notamment jeune, n'a pas les notions sur ce qui fait baisser la fertilité, en premier lieu de l'impact du temps qui passe.* »

« En cours d'instruction »

Au ministère de la santé, on assure que le plan de lutte contre l'infertilité est « *en cours d'instruction* », tout en précisant que la Haute Autorité de santé a été saisie afin « *d'actualiser et d'élargir ses recommandations sur la consultation préconceptionnelle* ».

Le retour de M^{me} Vautrin à la tête d'un grand ministère social comprenant la santé, fin décembre 2024, fait aussi espérer des avancées futures sur un autre pan de la prévention, en direction des femmes enceintes ou souhaitant l'être : lorsque M^{me} Vautrin se trouvait à ce poste, de janvier à septembre 2024, au sein du gouvernement de Gabriel Attal, elle s'était montrée favorable à la création d'un

logo « *repro-toxique* » [toxique pour la reproduction], pour l'apposer notamment sur des produits de cosmétologie, sur le modèle du Nutri-Score, rapporte M. Hamamah. « *Nous devons alors rencontrer les grandes entreprises du luxe pour en discuter, et la dissolution est arrivée.* »

Du côté des patients aussi, l'attente reste entière. « *Hormis la recherche, tout est en stand-by* », constate Virginie Rio, cofondatrice de l'association Bamp !, qui réunit patients et ex-patients de l'assistance médicale à la procréation. Outre les mesures de prévention et d'éducation, qu'elle juge essentielles, les questions de prise en charge de l'infertilité et de simplification des parcours de soins paraissent aussi cruciales, à l'heure où la demande a fortement augmenté – notamment depuis la loi bioéthique de 2021 qui a ouvert l'accès à la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes et à la congélation des ovocytes sans raison médicale.

Après l'impulsion donnée par le discours d'Emmanuel Macron, l'association a eu plusieurs échanges avec des conseillers à l'Elysée ou au ministère de la santé, mais l'espoir s'amenuise. « *C'est un vrai problème d'avoir des ministres qui ne cessent de changer... Rien n'avance, on recommence à zéro à chaque fois, on est un peu dépité* », dit-elle.